



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E22160

VALABLE JUSQU'AU 14/11/2026

ÉDITÉ LE 10/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/02/1997

Forme juridique : SARL  
DEPUIS LE 24/12/1999

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC 97 B 193

Siret : 411 395 437 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0013236

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 033281062029

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 033281062029

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : SARL BOUHOURS

66 RUE DU CLOS RENARD  
BP 44  
45110 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

Téléphone : 02 38 58 44 76

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.bouhours.fr>

E-mail : bouhours@orange.fr

Responsabilité légale :

BOUHOURS ARNAUD CO-GÉRANT / LAMOTTE MARC CO-GÉRANT

Effectif moyen : 18      Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	07/11/2024
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	24/10/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	18/02/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	18/02/2021
o Ventilation mécanique	18/02/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1